



Les Mesneux

Automne 2019
N° 69

Sommaire

La restauration	2-3-4
Les travaux durant l'été	4
Les candélabres	4
La rentrée scolaire	5
La semaine ELA à l'école	5
Une ville de rêve	6
Un peu d'herbe...	6
Aire de covoiturage	6
AG de l'A.S.C.	7
Sortie A.S.C. à Amiens	7
Prochaine sortie de l'ASC	7.
Les conseils municipaux	8
Deux championnes	9
Arrêt sur images	9
Un habitant...une passion	10
Les mots croisés de Guy	11
Le saviez-vous ?	11
Revue de presse	12
La fontaine durant l'hiver	12
Nouveau aux Mesneux	12
Loto de l'école	12
Événements	12
Etat civil	12

Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

Notre église Saint Remi, qui date du XII^{ème} siècle, représente le patrimoine essentiel de notre village et il est important de le conserver. Le patrimoine d'une commune possède une valeur pour ses caractéristiques propres mais aussi pour ce qu'il évoque et représente. Sa perte serait également la disparition d'une partie de notre identité.

Le conseil municipal, soucieux de sauvegarder ce témoignage de notre histoire, a mené une étude détaillée pour connaître les travaux à réaliser afin de redonner vie à notre église. Le montant des travaux s'élève à plus d'un million d'euros ; ils seront effectués par phases sur une durée de 6 ans minimum. Mais maintenant il s'agit plus de sauvegarder notre église que de la restaurer. En effet, la sécheresse de cet été a accentué les désordres au niveau de la maçonnerie mais également sur les fondations, ce qui nous a contraints d'arrêter la sonnerie des cloches.

Si le financement est prévu partiellement par la commune et les différents services sous forme de subventions, il est également fait appel à la générosité des particuliers et des entreprises. Pour cela, nous avons signé une convention avec la Fondation du Patrimoine afin de lancer un appel au mécénat populaire ; ceci permettra aux généreux donateurs, tout en contribuant à cette œuvre, de bénéficier de déductions fiscales.

Les travaux, beaucoup plus modestes, du ravalement de la façade de l'ancienne mairie sont maintenant terminés et la deuxième phase de changement des candélabres d'éclairage public est en cours de réalisation.

Les élections municipales se dérouleront le dimanche 15 mars 2020 pour le premier tour et le dimanche 22 mars 2020 pour le second tour. Pensez à vous inscrire sur les listes électorales pour participer à ce scrutin.

Ce bulletin étant le dernier pour 2019, je vous souhaite dès à présent une bonne fin d'année et j'invite tous ceux d'entre vous qui le souhaitent à venir à la cérémonie des « vœux du maire et du conseil municipal » le lundi 6 janvier 2020 à 18h30 dans la salle polyvalente.

Bonne lecture à toutes et à tous

Anny Dessoay

Urbanisme

Vous prévoyez des travaux : attention...

Tous travaux dans une propriété (murs, façades, véranda, abri de jardin, piscine, clôture, démolition) doivent faire l'objet d'une déclaration préalable ou d'un permis de construire.

Ces formulaires sont téléchargeables sur le site : www.urbanisme.gouv.fr ou sur le site de la commune www.mairie-lesmesneux.fr (index démarches).

Dans tous les cas, se renseigner en mairie.

La restauration-sauvegarde de l'église Saint Remi

Depuis le 12^{ème} siècle, l'église Saint Remi de Les Mesneux a toujours été le principal monument du village; elle constitue actuellement le seul patrimoine historique de la commune. Le cimetière adjacent et le monument aux morts érigé après la guerre 1914-1918 ont rassemblé autour de l'église de nombreuses générations de Mesneusiens. Les vigneronns doivent aussi beaucoup à cette église puisque leur Saint Patron Saint Vincent y est célébré annuellement.

De plus, l'église possède des objets mobiliers inscrits au titre des monuments historiques : deux vantaux du 15^{ème} siècle, en bois peint sculpté en bas-relief écrasé, au niveau du portail occidental, une statue du 16^{ème} siècle de Saint Quentin lors de son supplice, un tableau, œuvre présumée de Jacques WILBAUT* datée de 1776, représentant la Vierge étoilée ou debout et un tableau de François-Clovis HECART-GAILLOT** représentant Saint Vincent, daté de 1839.



Même si ce monument subsiste depuis neuf siècles, il n'en subit pas moins les outrages des années. Il y a environ un an, une étude sommaire du bâtiment a montré que l'église Saint Remi présentait de nombreux désordres. C'est pourquoi le conseil municipal a pris la décision de projeter sa restauration ainsi que celle de certains objets protégés. Après cette étude, de manière à bien visualiser l'évolution du bâtiment, des témoins placés sur certaines fissures ont permis de constater que la canicule de cet été a provoqué des mouvements de la voûte sud du transept faisant évoluer le projet de restauration vers une sauvegarde de l'église.

- Principaux désordres

Couverture en ardoise gélive et colonisée par des micro-organismes



Charpente en bois du bras sud du transept altérée et sous-dimensionnée



* Jacques Wilbaut ou Wilbault, né le 28 mars 1729 à Château-Porcien (Ardennes) et mort le 18 juin 1816 dans cette même ville.

** François Clovis Hécart, né à Mauregny en Haye (Aisne) le 20 février 1813 et décédé à Reims le 4 avril 1882. A travaillé à Reims comme professeur de dessin.

Maçonneries altérées par les restaurations et enduits au mortier de ciment



Pieds de murs : problématique de rétention d'eau



Déformations des cerclages métalliques



Le noyau de l'escalier en vis situé dans la tourelle nord-ouest est entièrement disloqué et de nombreuses marches sont brisées sous les contraintes de déformations structurelles, ce qui a nécessité un étaieage d'urgence fin 2018.



Une première estimation des travaux à entreprendre sur une période de six années a été évaluée à un peu plus d'un million d'euros hors taxes.

Concernant les objets mobiliers leur restauration est chiffrée à 18 000 € hors taxes.

- Avancement du dossier

Les différentes démarches auprès des organismes publics à effectuer dans ce type de dossier : autorisation de travaux et de restauration, demandes de subventions ont été réalisées. Par ailleurs, la maîtrise d'œuvre a été choisie en juillet de cette année après une procédure de mise en concurrence : le cabinet Gissinger et Tellier (Architecte du patrimoine) a été retenu. La procédure de choix des entreprises, toujours dans le cadre des marchés publics est maintenant en cours en relation avec le cabinet d'architectes.

Pour mener à bien tous ces travaux, prévus et imprévus (les mouvements de la voûte du bras sud du transept nécessitent un étaielement conséquent d'urgence d'un montant de 11 315 € hors taxes), le budget communal et les subventions des organismes publics ne suffiront pas. Comme certains habitants de la commune nous l'ont suggéré, nous avons fait appel à la mission Bern sans résultats financiers, puisque notre dossier a été transmis à la Fondation du Patrimoine. La délégation de Champagne Ardenne de la Fondation du Patrimoine s'est montrée vivement intéressée par notre projet, puisque nous avons signé ensemble très récemment une convention de souscription.

Par cette convention, les particuliers et les entreprises peuvent effectuer des dons permettant de bénéficier de réductions d'impôts. Vous trouverez dans la plaquette jointe à ce bulletin toutes les informations utiles pour effectuer un don.

Ce projet de grande ampleur, s'étalant sur une période minimale de 6 années, sera porté par le conseil municipal mais doit être également soutenu par les Mésneusiennes et Mesneusiens. Ainsi, il est envisagé de créer début 2020 une association des amis de l'église Saint Remi de Les Mesneux, pour réunir toutes les personnes intéressées par ce projet. Si vous souhaitez participer à cette association, vous pouvez dès maintenant laisser vos coordonnées auprès du secrétariat de la mairie.



Les travaux durant l'été

Les travaux de l'ancienne mairie se sont déroulés durant l'été ; ils ont commencé début juillet pour se terminer fin août.

Le démoussage et le nettoyage de la toiture ont été réalisés avant le ravalement.

La couleur de la façade est la même que celle de la mairie.



Changement de candélabres

Dans le cadre de la rénovation de l'éclairage public dans notre village, il avait été prévu de remplacer les points lumineux de type « boules », équipés de lampes à vapeur de mercure, par des candélabres économes en énergie.

Nous avons déjà remplacé 65 candélabres avant l'entrée de notre commune dans la communauté urbaine qui a pris la compétence éclairage public au 1^{er} janvier 2017.

Depuis 2017, nous attendions que le Grand Reims procède au remplacement des 50 derniers points lumineux et enfin les travaux sont en train de se réaliser.

Il faut savoir faire preuve de patience pour la prise de décision mais également pour la mise en application !

En effet, les travaux ont commencé depuis le 2 octobre et il reste encore une vingtaine de candélabres à changer !



La rentrée scolaire 2019-2020



L'école des Mesneux

La rentrée des classes s'est très bien passée le lundi 2 septembre avec l'accueil de Monsieur Stéphane LESUEUR, enseignant aux Mesneux (qui assure le remplacement de Madame Catherine BRUNET) et de Madame SITBON à l'école d'Ecueil.

Les effectifs sont en légère hausse cette année dans le regroupement avec 177 enfants (170 pour l'année scolaire 2018/2019) selon la répartition suivante :

- 65 enfants en maternelle : - 24 en petite section avec M. LEBEAU
- 22 en moyenne section avec Mme FLAMANT
- 19 en grande section avec Mme MORDACQUE

L'augmentation sensible des effectifs à l'école maternelle est due à l'entrée cette année de 11 petits enfants des Mesneux en 1^{ère} année ce qui porte à 26 le nombre d'élèves de notre commune scolarisés à Villedommange.

- 112 enfants en élémentaire : - 25 CP à Sacy avec Mme RUAUX
- 9 CE1 et 13 CE2 à Sacy avec Mme RICAULT
- 8 CE1 et 14 CE2 à Ecueil avec Mme SITBON
- 20 CM1 aux Mesneux avec M. LESUEUR
- 8 CM1 et 15 CM2 aux Mesneux avec Mme TRISSON

La semaine ELA à l'école des Mesneux



Pour la première fois, l'école élémentaire des Mesneux a participé à la semaine ELA, de l'association éponyme qui lutte contre les leucodystrophies.

Lundi matin 14 octobre, 42 enfants, accompagnés de 6 parents d'élèves volontaires, se sont confrontés à la dictée.

A cette occasion, Mme Dessoy, Maire du village, s'est également prise au jeu et a lu le texte écrit cette année par Nicolas Mathieu, Prix Goncourt 2018.

Cette semaine aura également été marquée par un temps fort, vendredi 18, où les élèves ont symboliquement prêté leurs baskets aux enfants qui ne peuvent plus courir lors d'une course d'endurance, au stade du village. Un défi solidaire qui leur tient à cœur.

Stéphane Lesueur

www.ela-asso.com

Une ville de rêve...

Je traversais l'autre nuit une ville bien agréable.

Curieusement, pour cette heure tardive, la circulation était intense. Mais fluide !

Les allures étaient raisonnables, la signalisation respectée : pas de stationnement anarchique, 30 km/h en zone 30, pas de refus de priorité ni de franchissement de ligne blanche, les quelques piétons traversaient avec le sourire. En un mot, la courtoisie régnait. Et donc la sérénité.

J'ai même cru apercevoir des hommes en uniforme bleu nuit distribuer aux automobilistes des petits bouquets de fleurs...

Alors bien sûr je me suis réveillé !

Vaguement déçu. Mais quand même plutôt satisfait d'avoir la chance d'habiter dans un village où tout le monde (se) conduit de façon à peu près **civilisée**.

A part quelques dangereux **barbares** indécrottables.

Un peu d'herbe pour chacun, ça ne peut pas faire de mal !

*Une « mauvaise-herbe » est une plante dont on n'a pas encore trouvé les vertus. [Ralph Waldo Emerson] **

Certes, mais en attendant, il est quand même plus agréable pour la vue de s'en débarrasser !

Nous avons déjà évoqué la réglementation concernant les désherbants (bulletin n° 65, été 2018) et vous savez donc que de nombreux produits (efficaces, donc dangereux) sont interdits, aussi bien sur les espaces publics que dans vos jardins. Et les autres techniques ne sont pas satisfaisantes.

Ainsi on a pu voir, cet été, nos employés municipaux à genoux sur la place ou sur les trottoirs, en plein soleil, pour désherber à la main : vu l'ampleur de la tâche, convenez que c'était un travail plutôt pénible !

Dans cette optique, il nous semble raisonnable de vous solliciter pour soulager leurs efforts : si chacun s'occupe de la portion de trottoir devant chez soi – et c'est l'affaire de quelques minutes – ils s'en porteront mieux et gagneront un temps précieux pour d'autres tâches.

L'allusion à la « portion de trottoir » vous dit quelque chose ?

Oui, vous savez déjà que les riverains en sont responsables en ce qui concerne le déneigement.

Sachez que c'est aussi le cas pour le ramassage des feuilles et le désherbage.

Au-delà de la réglementation, ce sera une bonne action... et vous en garderez toute la satisfaction qu'apporte un geste citoyen !

La réglementation :

En ce qui concerne la propreté et la sécurité, la jurisprudence administrative a reconnu au maire la possibilité de prescrire par arrêté aux riverains de procéder au nettoyage du trottoir situé devant leur habitation

(Conseil d'Etat, 15 octobre 1980).

Ce qui est le cas aux Mesneux, pour la neige, les feuilles mortes et les mauvaises herbes.

* Si cette conception vous intéresse, ne manquez pas cette contribution très complète :

http://cabanedetellus.free.fr/Pdf/Journal_de_Tellus-Intro_eloque_aux_mauvaises-herbes.pdf

ou : <http://cabanedetellus.free.fr/index.htm>

Aire de covoiturage



Une aire de covoiturage vient d'être mise en place sur le parking d'Intermarché.

La signalétique et les supports de communication ont été mis à disposition par le Parc Naturel Régional (PNR) de la Montagne de Reims, dans le cadre du programme TEPCV (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte) du Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer : financement par l'Etat (80%) et le PNR (20%).

(cf. délibération n°26 du 7 novembre 2018)



Association Sportive et Culturelle

L'Assemblée générale des adhérents de l'ASC se tiendra à la Croisette le vendredi 22 novembre 2019 à 19 h.

Vous participez aux activités de l'ASC : si vous avez des idées, des remarques, des suggestions concernant son fonctionnement, venez nous en faire part !

Et si vous souhaitez vous investir dans la gestion de l'association, au sein d'une équipe dynamique et dans une ambiance sympathique, venez nous rejoindre !

Sortie A.S.C. à Amiens...

Ils nous ont emmenés en bateau !



En ce dimanche d'automne ensoleillé, nous partons à Amiens visiter les hortillonnages.

Paysages sauvages au cœur de la ville, ces jardins flottants nous offrent un spectacle féérique, un festival de couleurs vives, variées et enchanteresses : saules, peupliers, aulnes saluent notre passage dans un dédale de jardins coquets et fleuris.

La barque glisse sur les « Rieux » dans un silence enveloppant, interrompu seulement par les cris des canards, des poules d'eau et des passereaux. Oui, ce site dépaysant, charmant et bucolique nous remplit d'émerveillement et de paix favorisant un ressourcement salutaire. C'est l'éloge de la lenteur et de la beauté dans le silence.

On ne peut venir à Amiens sans découvrir aussi sa cathédrale qui sublime la ville où vécut et mourut Jules Verne. Nous avons marché sur ses pas, évoquant son œuvre et son engagement citoyen, près des monuments qu'il a fréquentés.

Ecrin de nature, écrin d'architecture, écrin de culture tout y était.

Un grand merci aux organisateurs !

... et la prochaine sortie est programmée ! **COMPLET**

L'ASC vous propose une sortie Théâtre le **dimanche 19 janvier 2020**.

Le choix s'est porté sur une pièce déjà à l'affiche actuellement, **Le plus beau dans tout ça**, pièce de Laurent Ruquier avec Régis Laspalès et Agustin Galiana au Théâtre des Variétés. <https://www.theatre-des-varietes.fr/>

Le plus beau dans tout ça... est que nous avons obtenu des places catégorie OR au prix des places catégorie 1. Vous serez donc très bien placés !

Nouveau : à la suite de plusieurs demandes, nous proposons de négocier un tarif groupe dans un restaurant à Paris proche du théâtre, mais rassurez-vous, c'est à la demande, personne ne sera obligé de suivre s'il ne le désire pas. En revanche faites nous savoir rapidement si cela vous intéresse et à quel tarif max. Selon les réponses, je reviendrai vers vous pour vous annoncer ce qui est envisageable.

Nota bene : La pièce se joue à 17 h, restaurant en commun ou non, vous aurez le temps de flâner un peu/beaucoup avant le début de la pièce.

Départ de Les Mesneux à 10 h et retour à l'issue de la pièce qui dure 1 h 30, c'est à dire départ de Paris vers 19 h (arrivée à Les Mesneux vers 21 h, selon les conditions de circulation).

Merci de répondre assez rapidement, **il est souhaitable de préservé** par mail, verbalement ou même par SMS. 45 places ont été bloquées pour le théâtre et le bus. (Ingrid Le Bot—0672729502— Mail : ingrid.le-bot@orange.fr)

La date limite d'inscription + règlement est fixée au **30 novembre 2019**. N'hésitez surtout pas à en parler autour de vous !

Les conseils municipaux

Vous pouvez consulter l'intégralité des comptes rendus en mairie ou sur le site

Résumé du compte-rendu du conseil municipal du 1^{er} juillet 2019

► **Délibérations 2019 :**

- n° 19 : fixation du nombre et de la répartition des sièges du Conseil communautaire de la CU du Grand Reims dans le cadre d'un accord local.

Trois sièges supplémentaires sont créés et attribués à Fismes, Saint-Brice-Courcelles et Witry-lès-Reims.

► **Organisation du Tour de France :** Arrêtés de stationnement et de circulation. Installation des barrières et des ballots de paille par des bénévoles. Distribution de casquettes et de drapeaux fournis par le Département. Ecran géant.

► **Rapport des commissions :**

- Aménagement et entretien :

- Remplacement de la vieille tondeuse HS pour 2300 € (devis réparation 1500 €).
- La pyramide pour enfants est installée ; on attend l'agrément de SOCOTEC.
- Installation de la nouvelle cuisinière le 3 juillet.
- Travaux de la bibliothèque à partir du 9 juillet : démoussage et nettoyage de la toiture pour 1184,83 € ; ravalement des façades pour 22022 € (couleur identique à celle de la mairie).

- Communication : le bulletin est prêt.

- Commission sociale : les personnes de plus de 80 ans ont été contactées (plan canicule).

► **Questions diverses :**

- Point sur la restauration de l'église ; M. Gissingier a présenté un diagnostic plus affiné ; début des travaux avant la fin de l'année.

Résumé du compte-rendu du conseil municipal du 30 septembre 2019

Une minute de silence a été observée à la mémoire de Jacques Chirac.

► **Délibérations 2019 :**

- n° 20 : Communauté urbaine du Grand Reims : vote du rapport de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées).

La cotisation foncière des entreprises (CFE) nous est reversée par le Grand Reims. L'attribution de compensation versée par la commune est donc diminuée de 525 €. (Approuvé à l'unanimité).

► **Rapport Véolia 2018 :**

La consommation moyenne dans le village a été de 43 m³ par habitant.

7 branchements neufs ont été réalisés, dont ceux des 2 nouveaux lotissements.

► **Compte-rendu de la conférence de territoire du 23 septembre :**

- Chemin de la Petite Barbarie : achèvement des travaux d'extension des réseaux.
- Maintien des activités dans le monde rural : la CU prévoit (sous conditions) une aide de 10 000 €.
- Déchetteries : renforcement de la sécurité.
- Rentrée scolaire : 177 élèves sur le groupement (Les Mesneux, Ecueil, Sacy, Villedommange) ; deux nouveaux enseignants.

► **Restauration de l'église :**

Pour les objets inscrits, début en 2020. Mise en place d'une souscription auprès de la Fondation du patrimoine ; organisation d'une manifestation au printemps au bénéfice de la restauration.

► **Rapport des commissions :**

- Aménagement et entretien : mise en place de chasse-roues pour protéger le muret de la place.
- Communication : l'agenda 2020 est finalisé ; livraison en novembre.

► **Questions diverses :** fabrication d'un chariot pour le transport des tapis de full-contact.

Deux championnes aux Mesneux

Les Championnats de France d'équitation 2019 se sont déroulés du 21 au 29 juillet à Lamotte-Beuvron. Deux jeunes filles des Mesneux ont obtenu des médailles lors de ces championnats.

Charlotte Thiérion de Monclin a obtenu la médaille d'or dans la discipline « Ride and Run » avec son binôme et amie Alice Brunelle. Son cheval est « Vive Surprise ».

Le Ride and Run constitue la nouvelle discipline fédérale. Activité équestre d'extérieur par excellence, celle-ci se pratique en binôme. Dans chaque équipe, les concurrents se relaient alternativement en selle et à pied. La distance totale est de 4 km à parcourir en une ou plusieurs boucles avec un relais tous les kilomètres. Aucun risque de se perdre, le parcours est balisé ; l'enjeu consiste à boucler l'ensemble du tracé le plus rapidement possible tout en restant solidaire.



Charlotte a également décroché une 4^{ème} place en équipe en CSO (le saut d'obstacles consiste à enchaîner un parcours d'obstacles sans faute, c'est-à-dire dans le temps imparti, sans renverser de barres ni refuser ou dérober devant un obstacle. C'est une discipline qui nécessite beaucoup de technique et d'agilité pour résoudre les difficultés d'un parcours).

Charlotte a gagné aussi une 4^{ème} place en individuel en CSO en Club 1 (en Club 1, les sauts sont de 95 cm). Son cheval pour le CSO est nommé « Kid Bill ». Son écurie « l'Equidium » se situe à Prouilly.

Laurine Dumais a obtenu la médaille d'argent dans la discipline équestre : le Hunter.

Le Hunter consiste à enchaîner un parcours d'obstacles avec la plus grande harmonie possible. Les compétitions de Hunter Equitation ont pour but de juger la position, le niveau d'équitation et l'emploi des aides du concurrent. Dès lors, il s'agit pour le couple cavalier/cheval d'effectuer le parcours de la manière la plus élégante et la plus fine possible.

Son cheval s'appelle « Atlantyk ». Elle concourait sous les couleurs du Centre équestre de Reims.



Conquérir un titre ou une médaille lors du championnat de France est un évènement majeur dans la vie d'un cavalier et de son établissement

Arrêt sur images



Cérémonie du 14 juillet



La randonnée pédestre à la pause



Signature avec la fondation du patrimoine

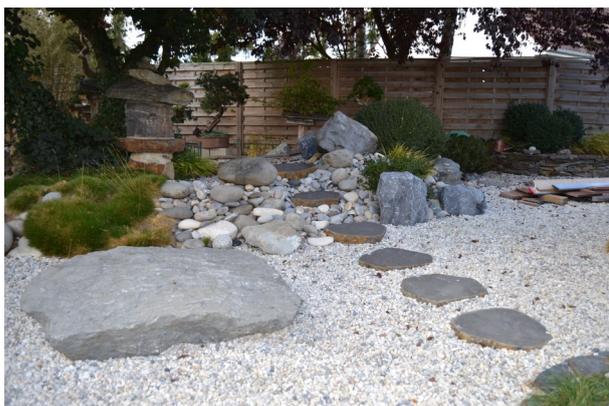
Un habitant.. une passion

Sébastien Hugerot habite Les Mesneux depuis 5 ans. Ce papa de jumelles (Louise et Mathilde), chef de cuisine au Jardin des Crayères à Reims, a deux passions dans la vie : la cuisine et l'art du bonsaï, art auquel il consacre une partie de son temps libre soit 4 à 5 heures par semaine.

Il y a 20 ans, le déclic de cette passion est venu grâce à un de ses enseignants, Frère Jean, qui lui a remis un petit bonsaï. Ce cadeau a développé sa curiosité sur l'art du bonsaï.

Le jardin de Sébastien rassemble tous les éléments du jardin japonais : les rochers qui symbolisent des îles ou des montagnes, toujours en nombre impair (la disposition doit être asymétrique), la lanterne traditionnelle japonaise, les galets, les gravillons qui évoquent l'eau, sans oublier les poissons ; 17 carpes « koï » (carpe japonaise) évoluent dans un plan d'eau profond de 1,80 mètre.

L'esprit du jardin japonais, c'est la reproduction de la nature en miniature.

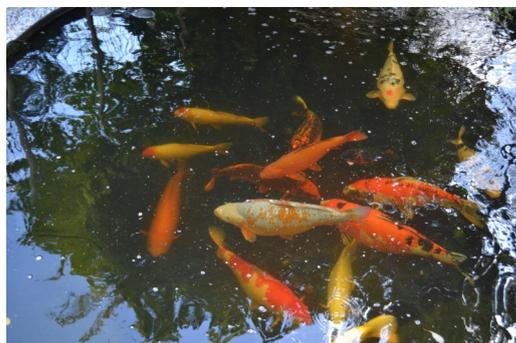


Les 60 bonsaïs de son jardin sont tous passés dans ses mains, placés selon un rituel et toujours avec un angle de vision bien précis. L'art du bonsaï est apparu en Europe à l'exposition universelle de Paris en 1878.

Cette forme d'art est issue d'une ancienne pratique d'horticulture chinoise, dont une partie a été sous l'influence du bouddhisme zen japonais.

Les bonsaïs ne sont pas génétiquement des plantes « nanifiées » ; en réalité n'importe quelle espèce peut être utilisée pour en créer un. On peut prendre une graine, un jeune plant ou un "yamadori" (arbre prélevé dans la nature, avec autorisation bien sûr) pour développer un bonsaï. Les branches sont contraintes, tordues par des anneaux afin que l'arbre soit sculpté, mis en forme.

Son arbre préféré est un « buis des Corbières » qui a 600 ans. C'est une page d'histoire. Cet arbre a connu Napoléon, la Révolution française, les guerres. C'est un livre d'histoire. C'est un objet précieux.

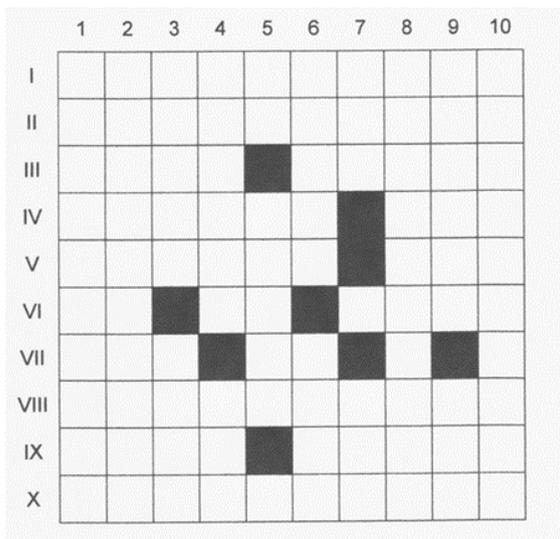


Sébastien participe à 4 expositions par an, avec à chaque fois un travail de préparation de plusieurs heures par arbre. Ces arbres sont présentés sur des tablettes en bois noble pour les mettre en valeur.

L'art du bonsaï, c'est l'école du temps et de la patience.

Il existe une Fédération Française du bonsaï. Des renseignements peuvent être pris auprès du Bonsaï club de Reims, Foyer Thibierge, 65 rue Edmond Rostand, Val de Murigny – REIMS.

Les mots croisés de Guy

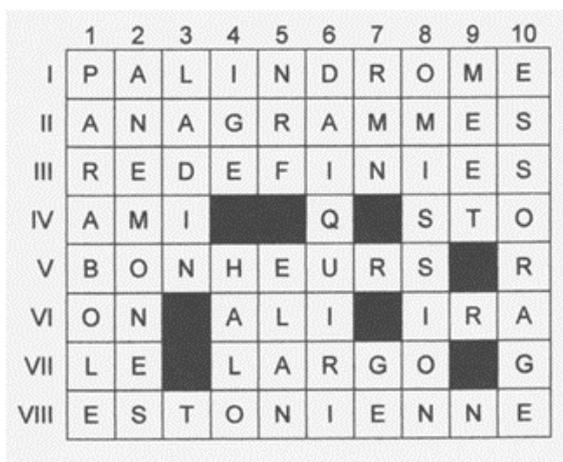


Horizontalement :

- I- Fatal à un général.
- II- Bloc non fatal en général.
- III- Les vraies sont à la mode – C'était le Pérou !
- IV- Flamme – Lettres d'entente.
- V- Remorquage – Affluent du Rhône.
- VI- Pronom – Arturo – La tête à l'envers.
- VII- Affluent du Danube – Cardinaux.
- VIII- Pour Mitterrand et Chirac seulement.
- IX- Lac – On y court.
- X- Sa matière d'œuvre est bien serrée !

Verticalement :

- 1- Le juge fait ces commissions.
- 2- Stimulera.
- 3- Lézardé – Montée d'un rien.
- 4- Fixe l'aviron – Diode.
- 5- Dieu – En Savoie.
- 6- Allongé – Numérisation.
- 7- Réponse au I horizontal – Classe scientifique.
- 8- Peu d'exemples, ce sont surtout des hommes.
- 9- Papillon – Lettres de Gomorrhe, mais pas tout à fait de Sodome.
- 10- De moins en moins cordiale avec BoJo...



Solution de la grille du n°68

Le saviez-vous ?



Dans la ville chinoise de Chongqing, les accros au téléphone portable ont leur propre trottoir réservé dans les rues.



Les enfants qui naissent aujourd'hui devraient passer environ 25 % de leur vie à regarder des écrans.

Revue de presse

La Mairie

Place de la Mairie

TÉLÉPHONE :
03 26 36 55 98

TÉLÉCOPIE :
03 26 50 20 90

Réception du public :

Lundi-mardi-mercredi
jeudi-vendredi
de 14 h à 18 h

Agence Postale :

Place de la Mairie

03 26 82 89 53

La semaine : 17 h à 19 h 30

Samedi : 9 h 30 à 12 h

Des informations
ponctuelles se
trouvent sur le site
de la commune.

Adresse du site :

<http://mairie-lesmesneux.fr>

Adresses utiles :

asclesmesneux.free.fr

www.sycomore51.fr

www.grandreims.fr

L'actualité en flash, Les Mesneux, 17^{ème} randonnée « sur les pas de Jacky »
l'Union, 29 août 2019

Enseignement, Les Mesneux en attente de réponses, l'Union, 20 septembre 2019
L'actualité en flash, Les Mesneux, recherche volontaire pour assurer le temps
périscolaire, l'Union, 21 septembre 2019

D'Erlon en large, Dans la série « le patrimoine ça s'entretient »,
l'Union, 10 octobre 2019

Patrimoine, « Il va falloir des sous pour notre église », l'Union, 18 octobre 2019
Les échos de la semaine, Présence rémoise aux Mesneux, l'Union, 21 octobre

La fontaine durant l'hiver

Des défauts de peinture sont apparus rapidement sur le
corps de la fontaine.

L'entreprise va la démonter et la reprendre en usine pour
la sabler et la repeindre.

Le retour est prévu au printemps prochain !



Nouveau aux Mesneux

En Un & Claire

Couture, Retouches, Confection

Claire NAGORZANSKI

6 rue des Tuilots LES MESNEUX

06.22.78.53.39

Loto de l'école des Mesneux

Loto au bénéfice de l'école des Mesneux

SAMEDI 11 JANVIER 2020 à 18 H

Salle des fêtes, ouverture des portes à 17 H



Événements

Noël des enfants, le dimanche 15 décembre 2019, organisé par le Comité des fêtes

Animations de Noël :

Samedi 14 décembre 2019, 17h : ouverture des chalets

Dimanche 15 décembre 2019, 15h30 ; Noël des enfants, 17h : ouverture des chalets

Vendredi 20 décembre 2019, 17h : ouverture des chalets, 18h : marché de Noël des
enfants de l'école

Samedi 21 décembre 2019, 17h : ouverture des chalets

Dimanche 22 décembre 2019, 17h : ouverture des chalets

État civil

Mariages :

Dorothee LAMBERT et Emmanuel DESSOY, le 20 juillet 2019

Marie BISTER et Thomas LEPETIT-COLLIN, le 13 septembre 2019

Décès :

François LEDRU, le 20 septembre 2019

Suzanne GRIFFON, le 21 octobre 2019